

MÉMO DÉCHETS

PAPIER ET EMBALLAGES A placer dans votre bac ou sac de tri





















Boîtes métalliques et barquettes aluminium





Prenez soin de vider vos emballages de leur contenu

Déchets REFUSÉS A jeter avec les ordures ménagères

















A déposer dans votre bac à verre















Déchets VÉGÉTAUX











3 possibilités:

- compostage individuel
- dépôt en déchèterie
- Mise à disposition payante d'un **bac à déchets végétaux**

A déposer en



































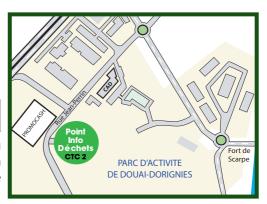




0 800 802 157

Service & appel gratuits

Le Point Info Déchets vous accueille également du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, au 530, rue Jean-Perrin, parc d'activités de Douai-Dorignies.



Les déchèteries

Pour tout dépôt de déchets (hors ordures ménagères), 4 déchèteries sont accessibles sur le territoire de la CAD, **tous les jours** sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier, sur présentation de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 8h30 - 11h45 et 13h30 - 18h45 - le dimanche et jours fériés : 9h - 12h45 **Du 1^{er} octobre au 31 mars :** 8h30 - 11h45 et 13h30 - 16h45 - le dimanche et jours fériés : 9h - 11h45

























